

# RÉSISTANCE SOCIALE

" La République sera sociale ou ne sera pas ! " J. Jaurès



*Rassemblement du 2 avril...*

## SOMMAIRE

- p1 et 2 : L'édito
- p.2 et 3 : Solidarité internationale
- p.4 à 6 : Place au débat : écologie et développement humain
- p.6 : Les bras m'en tombent
- p.7 : Actualité sociale
- p.8 : Coup de gueule



*... avec Résistance Sociale !*

## L'ÉDITO

Des récentes élections cantonales, on retiendra, bien sûr, la victoire globale de la gauche dans sa dimension plurielle mais aussi, et surtout, l'abstention massive et le score élevé du Front National. Ces deux derniers points ne sont pas les fruits du hasard.

D'abord, l'abstention. On ne peut la limiter à la difficulté pour nos concitoyens à s'identifier à un canton, même si cela est particulièrement vrai en milieu urbain, ou à percevoir le rôle des conseillers généraux. Elle résulte surtout, à l'évidence, d'une défiance à l'égard des politiques, quels qu'ils soient. De Sarkozy et de ceux qui le suivent ou le servent, bien sûr. Mais aussi de la gauche dans son ensemble, notamment parce que les combats des égos semblent plus importants que la prise en compte des aspirations du peuple. Lequel n'a pas oublié l'absence, voire les déclarations équivoques de quelques leaders lors du grand mouvement social sur les retraites. Il reste encore tout à prouver à la gauche pour qu'elle mérite un vote d'adhésion et autre chose que le rejet de Sarkozy.

Le score du Front National, ensuite. La personnalité de Marine Le Pen, plus moderne que son père, a peut-être joué un rôle dans sa progression. Mais surtout, la propension de Nicolas Sarkozy et de l'UMP à vouloir chasser sur les terres du Front National, que ce soit à travers le débat sur l'identité nationale, à travers le discours sécuritaire de Grenoble ou le débat sur la laïcité et l'islam, ne réussit qu'à en légitimer les thèses. Tout comme l'utilisation d'idées ou de termes directement empruntés au Front National banalise ce vote. Ce qui alimente d'abord le Front National, c'est la politique économique conduite depuis plus de 20 ans et menée, ces dernières années, d'une manière totalement décomplexée, qui contraint bon nombre de Français au chômage et à la précarité.

Personne ne croit plus au rêve européen, surtout quand sont prônées des mesures comme le pacte de compétitivité de Merkel et Sarkozy, qui condamne toute évolution sociale pour de longues années. Et ce n'est pas la nouvelle augmentation du prix du gaz (+ 61% depuis 2005 !) ou celle proposée par EDF dans le prolongement de la loi NOME qui vont réconcilier les Français avec « l'Europe », qui projette la révision du traité de Lisbonne hors de toute consultation populaire. Ni avec la destruction des services publics que poursuit Nicolas Sarkozy. Après EDF et GDF, après La Poste, c'est au tour de l'hôpital public de faire les frais de cette politique. Raison pour laquelle nous avons appelé, avec nombre d'autres organisations, à faire du 2 avril une journée pour la défense de la santé. Il serait cependant utile sur ce sujet de passer à la vitesse supérieure et que les grandes organisations syndicales et politiques s'opposent plus fermement à la casse de notre système de santé.

(suite page 2)

## L'ÉDITO (suite)

Tout cela intervient au moment où, à la suite du séisme et du tsunami qui ont secoué le Japon le 11 mars dernier, la catastrophe nucléaire qui s'est déclenchée à Fukushima n'en finit pas de produire ses effets, provoquant peur et révision des programmes énergétiques dans le monde entier. S'il est parfaitement légitime que les Français s'inquiètent de la situation nucléaire dans notre pays, il serait dangereux que cela se fasse dans un contexte où l'obscurantisme oblitère le débat. On soulignera au passage que la catastrophe ne se serait peut-être pas produite si la centrale avait été gérée par la puissance publique, généralement plus soucieuse de la sécurité que les entreprises privées. Le Japon en tire d'ailleurs les conséquences en nationalisant Tepco au moment où, en France, AREVA accélère sa privatisation. Quant à la « sortie » du nucléaire, prônée par d'aucuns, elle pose diverses questions qu'on ne peut évacuer : le prix de l'énergie pour tous, l'indépendance énergétique, la régression de la recherche scientifique et des savoirs en la matière, et surtout la question de la recherche publique : comment remplacer cette énergie, qui ne contribue pas à l'effet de serre, par une autre potentiellement moins dangereuse **mais également efficace** ?

La France vient aussi de se rendre compte, à l'occasion de cette catastrophe, que la mondialisation n'était pas sans risque et qu'une partie importante de son industrie dépendait du Japon. Les salariés du secteur automobile, en panne de pièces détachées, en savent quelque chose, eux qui sont aujourd'hui contraints à une période de chômage partiel.

Tout cela, aussi, au moment où la révolte des peuples contre la corruption et l'affairisme, pour la démocratie **et aussi –et surtout ?– pour une autre répartition des richesses**, gronde autour de la Méditerranée et du golfe d'Aden. Après la Tunisie et l'Égypte, c'est au tour de la Libye, de la Syrie, de Bahreïn et du Yémen de connaître des soubresauts. S'agissant de la Libye, il ne fait pas de doute que son pétrole n'est pas étranger à l'intervention internationale. De nombreuses questions se posent à propos de celle-ci. Mais, pouvait-on laisser sans réagir la population libyenne hostile à Khadafi se faire massacrer à coup de bombes ? Encore qu'on aimerait que les autres peuples qui se battent soient aussi soutenus par la communauté internationale et ne subissent pas, dans le silence général, la répression saoudienne comme Place de la Perle, à Manama. Quand les puissances occidentales se réunissent à Londres pour décider de l'après-Khadafi, le peuple libyen semble tout aussi singulièrement absent que sur les images télévisuelles. A Tunis, on nationalise les actions du clan Ben Ali et « Orange-Tunis » passe ainsi sous le contrôle de l'État ; à Bengazi, on cède le pétrole libyen à une compagnie du Qatar, en remerciement d'avoir servi d'alibi arabe à l'intervention dirigée par l'OTAN. Tout cela laisse une impression de malaise bien peu à la hauteur du Printemps des peuples arabes.

Cette effervescence a lieu au moment où Paris célèbre le 140<sup>ème</sup> anniversaire de la Commune, dont il faut rappeler le rôle précurseur dans beaucoup de domaines.

Nul doute que cette situation multiple alimentera notre réflexion lors de nos 9èmes Vendémiaires, qui se dérouleront **cette année à Paris et le 25 juin**. A signaler que le compte rendu des 8èmes Vendémiaires est disponible sur notre site ([www.resistancesociale.fr](http://www.resistancesociale.fr)). L'occasion, pour moi, de vous inviter à nouveau, si vous ne l'avez pas déjà fait, à signer l'appel de Tours, rejoignant ainsi beaucoup de militants et responsables de toute la gauche politique, syndicale et associative.

**Marinette BACHE**

## SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

*Dossier suivi par Emilie KERDUJAL*

### ÉTATS-UNIS

Le bras de fer qui oppose depuis des semaines le gouverneur républicain du Wisconsin aux syndicats se poursuit. Près de 100 000 personnes ont ainsi manifesté en mars à Wisconsin, la capitale de l'État.

Les syndicats des employés de l'État se battent contre la loi, adoptée par le Sénat du Wisconsin à majorité républicaine et ratifiée par le gouverneur, qui les prive de presque tous leurs droits en matière de négociation collective, à l'exception des négociations salariales.

Les gouverneurs républicains de 36 États prévoient de légiférer contre les syndicats, une source majeure de financements et d'électeurs pour le parti démocrate.

### PORTUGAL

Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont manifesté le samedi 26 mars contre la précarité à Lisbonne et dans une dizaine d'autres villes portugaises.

Avec un taux de chômage record de 10,8 % l'an dernier, le Portugal compte 620 000 chômeurs, dont près de la moitié sont âgés de moins de 35 ans et plus de 10 % ont un diplôme.

Le pays affiche un niveau de précarité élevé, avec 720 000 personnes sous contrat à durée déterminée fin 2010. A ceux-là s'ajoutent un peu plus d'un million de travailleurs indépendants, dont l'immense majorité serait en réalité des employés illégalement privés d'un contrat de travail, selon les organisations de précaires.

A noter que le gouvernement socialiste portugais n'est pas parvenu à faire adopter de nouvelles mesures d'austérité par le Parlement et a démissionné. Des élections législatives auront lieu en juin.

### GRANDE BRETAGNE

500 000 manifestants se sont rassemblés le 26 mars à Londres pour protester contre les mesures d'austérité. C'est la plus grosse manifestation depuis 20 ans.



# SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

## 4 MARS : GRÈVE GÉNÉRALE EN BELGIQUE. LIÈGE VILLE MORTE

Par Jean-Claude CHAILLEY

Depuis plusieurs mois, la Belgique n'a plus de gouvernement. Dans ce pays, les régions ont une large autonomie et les accords buttent sur la péréquation : la Flandre, plus riche, ne veut pas apporter la contribution jugée nécessaire par la Wallonie, frappée par le recul des charbonnages, de la sidérurgie, et qui a besoin d'investissements industriels. L'extrême droite ultralibérale met de l'huile sur le feu sur le terrain linguistique, contre ces « fainéants » de Wallons...

Dans d'autres pays, on rencontre aussi ces tensions régionales contre la péréquation, sur fond de menace séparatiste (Italie et la Ligue du Nord qui ne veut pas payer pour le Sud)...

Bien sûr, la division créée est un lourd handicap pour les salariés et les populations.

C'est avec humour que Marc Goblet, membre du bureau fédéral de la FGTB (Fédération Générale des Travailleurs de Belgique), et Président de la FGTB Liège-Huy-Waremme disait : « l'avantage de ne pas avoir de gouvernement, c'est que nous n'avons pas eu de politique d'austérité et que la Belgique a mieux traversé la crise que les autres pays ».

Le 4 mars, la FGTB a lancé un mot d'ordre de grève générale. Marc Goblet précise les objectifs :

- « d'abord par rapport à l'accord interprofessionnel (ANI) et le projet de médiation du gouvernement qui ne nous satisfait pas puisqu'il ne permet pas la liberté de négocier et qu'il ne règle pas le problème du statut ouvrier-employé vers le haut ».

*Remarques : il est proposé une augmentation des salaires de 0,3 % au-delà de ce qui est garanti par l'indexation, ce qui est rejeté par 75 % des salariés comme honteux. En Belgique, il y a davantage de différence entre ouvriers et employés qu'en France, d'où la revendication d'harmonisation par le haut ;*

- « deuxièmement, vis-à-vis du gouvernement en les prévenant très clairement qu'on n'attend pas qu'il y ait une austérité sur la sécurité sociale ou sur le dos des services publics ». (*on croirait qu'il parle de la France !*) ;

- « et troisièmement, vis-à-vis de l'Europe, en prévision des sommets européens et du plan de compétitivité, on n'acceptera aucune atteinte à notre mécanisme d'indexation ni d'obligation par l'EUROPE de relever l'âge de la pension ».

*Remarques : la Belgique a conservé un mécanisme d'indexation des salaires sur les prix. Nicolas Sarkozy et Angéla Merkel, entre autres, ont osé s'exprimer contre cette indexation, remettant en cause la souveraineté de la Belgique, au nom de la gouvernance européenne, des pactes de compétitivité...*

*En France, la désindexation des salaires par rapport aux prix a eu lieu en 1982. Si on ne saurait tout ramener à cette mesure, force est de constater que, depuis cette date, la part des salaires dans la valeur ajoutée a reculé du montant astronomique de 8 %, avec ses conséquences sur le pouvoir d'achat, le chômage, la consommation, l'investissement, le financement de la protection sociale... et l'explosion des profits, bien souvent réinvestis dans les bulles spéculatives. Quant aux pensions, le Livre vert de la Commission européenne – qui doit prochainement devenir Livre blanc définitif – sévit autant en Belgique qu'en France ou ailleurs.*

### 4 mars : grève générale avec blocage. Liège ville morte

Comme bien souvent, on n'en entendra pas parler en France. Il faut donner l'impression que chaque pays est seul à se battre contre les plans d'austérité, et qu'il se bat non seulement contre son gouvernement, le patronat local, mais contre toute l'Europe, donc sans espoir. Or, c'est faux. Il y a des mouvements d'ampleur historique dans de nombreux pays. La problématique est plutôt comment mieux peser à l'échelon européen contre les pactes d'austérité et pour aboutir à des résultats acceptables.

Sur la région de Liège, par exemple, il y avait une forte mobilisation dans la préparation.

La grève à l'appel de la FGTB et de la GLSB (Centrale Générale des Syndicats Libéraux de Belgique) était soigneusement organisée : il y avait blocage général, des piquets de grève dans les entreprises et les zones industrielles, aéroport bloqué, gare bloquée, magasins... Une journée puissante. Liège ville morte.

# PLACE AU DÉBAT

## Ecologie et développement humain

Par Alain GELY

*J'ajoute juste à ce texte, pour l'actualiser et le préciser en fonction des événements récents :*

- *qu'il est particulièrement irresponsable de laisser la loi du profit et le seul intérêt des dirigeants et actionnaires d'entreprises privées régenter le développement des sciences et des techniques ; et ce pour au moins deux raisons :*

*\* les actionnaires demandent un "retour sur investissement" rapide, incompatible avec la nécessaire **prudence** dans la commercialisation ou la mise à disposition de nouveaux produits et de nouvelles techniques dont on ne connaît pas tous les effets à moyen et long terme ;*

*\* les **contrôles** indispensables risquent fort, pour les mêmes raisons, d'être négligés comme l'exemple tragique de Tepco au Japon semble bien le montrer...*

- *que, sans bien sûr offrir de garantie absolue, le secteur public et les collectivités publiques sont par conséquent mieux à même que le secteur privé de respecter cette prudence et ces contrôles.*

*Ceux qui "oublent" ceci passent à côté - par intérêt ou par aveuglement... ou les deux - d'un aspect essentiel du débat !*

La plupart des médias, pour attirer les lecteurs, les auditeurs ou les téléspectateurs délivrent des informations anxiogènes principalement dans le domaine écologique pouvant remettre en cause le développement humain, alors il est extrêmement difficile aux citoyens de se faire un point de vue objectif de la situation.

Nos sociétés sont de plus en plus complexes et nous sommes de ce fait confrontés à de multiples questions. En voici une liste non exhaustive :

- Fallait-il vacciner tout le monde contre la grippe porcine ?
- Les téléphones portables et les antennes pour la téléphonie mobile sont-ils dangereux ?
- Quels sont les dangers et les avantages des OGM ?
- Quelle est la toxicité de la dioxine rejetée par l'incinération des ordures ménagères ?
- L'utilisation des nanoparticules présente-elle un danger ?
- Faut-il autoriser la création de nouvelles lignées de cellules souches embryonnaires ?
- Les déchets des centrales nucléaires font-ils courir un risque déraisonnable ?
- Y a-t-il un réchauffement climatique et l'homme en est-il responsable ?
- Les accélérateurs de particules peuvent-ils provoquer un « avalement » de toute la terre par un trou noir créé par une collision de haute énergie ?

Des mouvements économiques, médiatiques ou politiques peuvent parfois donner des réponses en fonction de leurs propres intérêts. Pour cela il suffit de se souvenir de quelques faits : l'industrie du tabac a financé de nombreuses « pseudo études » niant ses effets toxiques, la mémoire de l'eau, un chercheur prétendait observer des réactions même

lorsque la solution étudiée ne contenait plus que de l'eau. Cette thèse qui remettait en cause toutes les sciences physiques, chimiques, biologiques... avait reçu le soutien financier de « laboratoires » homéopathiques.

Il ne faut pas attendre des informations fiables sur les effets du *round-up* ou la vérité sur de possibles économies de pesticides que l'on peut attendre, ni même sur les OGM de la part de Monsanto. Par ailleurs l'entreprise sert de prétexte de la part des opposants systématiques, pour éluder toute interrogation sur les OGM. Cette firme est un moyen très commode pour justifier le fait d'arracher les champs expérimentaux de l'INRA pourtant destinés précisément à examiner s'il y a ou s'il n'y a pas de problèmes.

Oubliant le siècle des lumières, le pays de Pasteur est souvent celui qui est l'un des plus enclins à se méfier des résultats scientifiques. Est-il possible que la cause soit le fait que nous sommes le seul pays au monde à avoir inscrit le principe de précaution dans notre Constitution ?

Tout le monde s'accorde pour dire que les insecticides et les pesticides sont dangereux pour la santé. Mais c'est la dose qui fait le poison. Utilisés en faible dose ils éliminent les insectes et les maladies des végétaux leur permettant une meilleure croissance sans pour autant présenter de danger pour l'Homme.

Le dichlorodiphényltrichloroéthane (DDT) était le premier insecticide moderne, développé au début de la Seconde Guerre mondiale. Il fut utilisé avec beaucoup de succès dans la lutte contre les moustiques transmettant le paludisme, le typhus,

ainsi que d'autres insectes vecteurs de maladies et également comme insecticide agricole. En 1948, le chimiste suisse Paul Hermann Müller, reçut le prix Nobel de médecine pour sa découverte de la grande efficacité du DDT en tant que poison contre divers arthropodes. Le DDT fut fréquemment utilisé jusqu'en 1960 où l'on découvre à Long Island que celui-ci (utilisé pour se protéger de la malaria) fragiliserait les coquilles des œufs de faucons sauvages. Il y a un procès au USA et le DDT est interdit au Etats-Unis d'abord, puis sur l'ensemble de la planète. La malaria refait sa réapparition et 700 millions de personnes sont actuellement atteintes, faisant de l'ordre de 1 à 3 millions de morts par an dans les pays du sud (comparables à celles due au SIDA). Depuis l'an 2000, l'utilisation du DDT est à nouveau possible sous certaines conditions (application le long des murs) : six mois plus tard, le nombre d'infections avait chuté de moitié. Cet exemple montre que le choix a été fait pendant plusieurs années de sauver le faucon sauvage de Long Island contre la mort de plusieurs millions d'habitants des pays du Sud.

Enfin, traditionnellement, les partis de « gauche » étaient plus portés vers la science que les partis de « droite », plus conservateurs, jusqu'à ce que les mouvements écologistes soient venus faire l'union avec la « gauche ». Cela a entraîné une grande partie la « gauche » vers une attitude antisience. Le mouvement écologiste, qui souhaite une meilleure gestion de la planète, devrait s'appuyer sur les sciences pour améliorer cette gestion.

Les progrès technologiques ont été très souvent plus protecteurs de l'écosystème que destructeurs de celui-ci. Deux exemples :

- Le passage de paléolithique au néolithique a permis à l'humanité de s'affranchir de contraintes environnementales en diminuant les périodes de disette et a conduit l'humanité à une véritable explosion démographique. Le passage du cueilleur chasseur à celui du cultivateur éleveur a favorisé la sédentarisation. Elle a également permis le développement des rapports humains et l'accumulation et la transmission des connaissances acquises, développant ainsi les premières civilisations.
- Plus récemment, le développement des nanotechnologies dans l'électronique a permis à la plupart d'entre nous de posséder dans sa poche un ordinateur qui, de plus, lui permet de téléphoner. Cet ordinateur est environ un million de fois plus puissant que son ancêtre des années 1970, un million de fois moins consommateur d'énergie et possède un nombre d'applications beaucoup plus grand. Faire la même chose voire plus avec moins de matériaux est une avancée écologique bénéfique à l'humain.

Toutefois, des problèmes demeurent : avec 9 milliards d'habitants prévus vers 2050, la diminution des ressources énergétiques fossiles, le réchauffement climatique et la raréfaction annoncée de matériaux indispensables aux technologies modernes, le questionnement sur la biodiversité, les questions écologiques sont au cœur des politiques publiques actuelles.

L'humanité va devoir faire face au changement climatique : en limiter l'impact humain nécessite un plan d'action développé sans démagogie et sans catastrophisme. Il faut développer des systèmes de productions d'énergies décarbonées et cela sans exclusive en prenant toutefois en compte les éléments économiques. La France devrait développer un pôle énergétique public ou au moins très majoritairement contrôlé par le public.

Le 21ème siècle verra la raréfaction des ressources gazières et pétrolières. Il faut anticiper la pénurie à venir, développer les économies d'énergie et les énergies alternatives aux énergies fossiles. Il faut donc réorienter la consommation énergétique vers l'électricité en particulier quand elle est, comme en France, produite à 90 % sans gaz à effet de serre. L'isolation et le chauffage des habitations par pompe à chaleur, la voiture électrique doivent être développés.

Pour le nucléaire, la France doit poursuivre son effort et en particulier contribuer au développement du nucléaire de 4ème génération afin de s'affranchir des ressources d'uranium et bénéficier de réserves énergétiques pour plusieurs milliers d'années. La question des déchets nucléaires qui inquiète très justement les Français doit également être prise au sérieux. La 4ème génération de réacteurs nucléaires produisant environ 10 fois moins de déchets et brûlant une grande partie de ceux produits par la génération précédente sera un moyen efficace pour une meilleure gestion de ces déchets. L'année de la biodiversité qui vient de se terminer fait craindre une disparition plus importante des espèces que lors les périodes précédentes. Cette diminution de la biodiversité présente de grands risques pour l'humanité, car la grande majorité des molécules contenues dans nos médicaments sont obtenues par synthèse de molécules d'origine biologique. Elles représentent un stock d'une importance primordiale pour l'Homme. Nous devons tout faire pour maintenir ce stock.

Les océans sont également un milieu important pour les écosystèmes. La pêche industrielle met certaines espèces de poissons en danger. Les Norvégiens Axel Boeck et Ossian Sars ont, dès 1850, calculé à partir des prises de morues des pêcheries arctiques des îles Lofoten que les stocks

étaient modulés par une variation naturelle cyclique, mais aussi par une surpêche conduisant périodiquement à l'effondrement de la pêcherie et à l'épuisement de la ressource au-delà d'un seuil ne permettant plus à l'espèce de se reproduire. Le biologiste anglais Michael Graham a noté que certains stocks de poissons (plies en l'occurrence) se sont reconstitués après qu'on eut diminué la pression de pêche durant la Première Guerre mondiale. Ceci a laissé penser qu'en diminuant la pression de pêche, le stock se reconstituerait rapidement, mais, plus tard, il a été montré que l'écosystème pouvait être durablement affecté par la régression massive d'une espèce et que, parfois, cesser la pêche d'une espèce ne suffisait pas à lui permettre de reconstituer sa population antérieure. En mer du Nord, le stock de morue serait en train de lentement se reconstituer depuis que sa pêche est fortement limitée. Toutefois une étude du centre de recherche de Kiel, publiée en 2010, a néanmoins montré qu'avec les plafonds actuels fixés par la politique commune de la pêche, l'objectif européen de reconstitution des ressources halieutiques ne pourra être atteint avant 2030, et que pour 12 espèces, dont la morue, le carrelet et le flétan, le niveau des stocks est tellement faible que même l'arrêt total et immédiat de la pêche pour

ces poissons ne permettra pas leur reconstitution d'ici 2015. Dans ce domaine comme dans de nombreux autres le libéralisme sans contrainte produit des dégâts qui peuvent devenir irréversibles. La méthode, utilisée sous l'impulsion du député Christian Bataille, peut être considérée comme exemplaire et devrait servir de modèle. En décembre 1991, les députés ont voté une loi sur les déchets nucléaires. Différentes solutions sont envisagées : le stockage en surface, qui consiste à attendre après avoir correctement conditionné les déchets, l'enfouissement profond, à condition que le confinement des déchets soit assuré, ou la transmutation des déchets par réaction nucléaire. Les députés ont voté une loi qui exige des organismes publics (CEA, CNRS, ANDRA) de travailler sur ces trois axes de recherche et rendez-vous leur est donné 15 années plus tard. Voici l'exemple qu'il faut suivre du bon rapport entre élus et scientifiques. Les élus qui doivent prendre des décisions difficiles interrogent alors les scientifiques, leur demandent de travailler sur des domaines qui paraissent encore trop mal connus. Cet exemple d'interaction entre le monde scientifique et le monde politique aurait pu être suivi dans de nombreux cas.

## LES BRAS M'EN TOMBENT

Plus de soixante ans après les faits, la cour d'appel de Versailles a donné raison à 17 anciens mineurs du Nord/Pas-de-Calais licenciés pour faits de grève en 1948, a indiqué vendredi 11 mars l'un des quatre avocats qui représentent les gueules noires et leurs familles.

### **Ce jugement est une première dans l'histoire du droit du travail, non ?**

- A ma connaissance, il n'y a effectivement aucun plaignant qui ait obtenu reconnaissance du caractère discriminatoire de son licenciement soixante ans après les faits. Il y a deux aspects dans ce jugement. D'une part la cour d'appel de Versailles reconnaît que les 17 mineurs, ou plutôt leurs veuves et leurs descendants car ils ne sont plus que 7 à être vivants, ont été licenciés parce qu'ils avaient participé aux grèves de 1948 et donc pour un motif discriminatoire. D'autre part, la juge a fixé le délai de prescription, de trente ans, non par à la date du licenciement, mais au moment où a été révélée la discrimination.

### **Qu'est-ce que cela va changer en matière de discriminations ?**

- Cela ouvre le champ des possibles. Les possibilités juridiques concernant les 18 critères de discrimination prévus par la loi sont désormais extraordinaires. Cela pourrait faire par exemple avancer les choses en matière de discrimination liée aux origines. Cela fait six ans que cette procédure a été engagée, d'abord auprès de la Halde en 2005, puis auprès des juridictions du travail à partir de 2007. Après un premier revers en première instance en mars 2010, la justice reconnaît enfin le préjudice subi par les mineurs licenciés il y a plus de 60 ans et surtout elle leur rend leur dignité.

### **Qu'entendez-vous par là ?**

- Aujourd'hui, les mines du Nord de la France ont toutes disparues. Mais il faut se souvenir de ce qu'elles ont été par le passé. Les mineurs ont énormément travaillé pour la reconstruction de la France après la seconde guerre mondiale. Beaucoup ont été résistants en 39-45, certains ont été déportés suite à une grève dans les mines en 1941 contre l'occupant allemand. Et ce sont ces gens là, leurs cousins, leurs fils, leurs neveux qui ont été licenciés en 1948 et qui se sont retrouvés du jour au lendemain sans même un toit pour se loger. L'un des plaignants, Norbert Gilmez, a pratiquement fait une plaidoirie à l'audience sur ce sujet qui a beaucoup ému la cour. Il portait le casque d'un mineur qui a été torturé par l'armée française durant la grève de 1948.

# ACTUALITÉ SOCIALE

## GRÈVE A CARREFOUR

*François RODRIGUEZ Délégué Syndical FO Carrefour Balaruc*

Chaque année ont lieu les NAO Négociations Annuelles Obligatoires, qui sont paritaires. Cette année la direction, après huit heures de négo, a proposé deux augmentations de salaires. 1 % au 1er mars, soit 10,00 € pour une caissière qui gagnerait 1000,00 € et 1 % au 1er octobre. La direction annonce ainsi fièrement 2 % d'augmentation pour l'année 2011. Or, c'est faux ! Pour l'année, c'est à peine plus de 1 % en réalité. De plus, Carrefour propose des avantages conventionnels, tels qu'une remise sur achat avec la carte PASS. Certes, ces avantages conventionnels ne sont pas mauvais en soi. Mais nous, à FO, nous défendons et nous revendiquons des augmentations pour la fiche de paie ! De plus, en proposant une remise sur achat à tous les salariés qui travaillent pour Carrefour, ils se prennent une assurance pour assurer leur CA sur notre dos. Bon, c'est donnant donnant, mais nous, je le répète, ce sont de vraies augmentations de salaires que nous voulons. Tout augmente, le café, l'huile, la farine, l'essence, le gaz... tout sauf les salaires !!! Ce n'est plus possible. Aujourd'hui, nous sommes dirigés par des actionnaires, Bernard ARNAUD et Sébastien BAZIN (Carrefour Property) qui ne veulent que des bénéfiques, c'est normal pour eux qui ont investi chez Carrefour. Les actionnaires du groupe vont se partager la vente de ED et de DIA qui va rapporter, je crois, 6 milliards d'euros dont 1 milliard pour Bernard ARNAUD et Sébastien BAZIN. Nous, ce sera 10,00 € brut par mois !!! Voilà les raisons qui nous amènent à montrer aux actionnaires et à Lars OLOFSSON notre mécontentement. FO est le premier syndicat historiquement de l'entreprise. On nous a souvent considérés comme étant un syndicat proche des patrons. C'est faux pour les nouvelles générations qui arrivent, qui sont rebelles. Donc, rendez-vous le samedi 9 avril 2011 sur les parkings de tous les Carrefour, pour que le rapport de force soit et reste du côté des salariés qui vont sacrifier une journée de travail. En ces temps de crise, tous ceux qui auront le courage et la détermination de nous rejoindre pourront être fiers. Nous, au moins, nous aurons essayé !!! Restons rebelles, Vive le syndicalisme libre, Vive Force Ouvrière.

### **Plan social à ADOMA : le logement social attaqué !**

Le premier plan social dans le secteur du logement social est annoncé aux salariés d'ADOMA (ex SONACOTRA), principal opérateur national de logements sociaux à destination des publics démunis, dont 75 % des résidents des 750 foyers sont des étrangers. Suite au désengagement de l'Etat en 2010, qui a donné mandat de gestion à la Caisse des Dépôts et Consignations et à sa filiale Société Nationale Immobilière (SNI), un plan social vient d'être annoncé ainsi que la redéfinition des missions de solidarité ! Sous couvert de favoriser la dynamique patrimoniale et la performance de gestion, le plan social prévoit la cession au privé de plus de 6 000 logements, dont 1 600 locatifs et la suppression de 260 postes, soit 10 % des effectifs. La Direction présente ces mesures comme un « moyen d'améliorer la qualité de vie des plus démunis », alors même qu'elle ne s'engage ni sur la baisse du prix du logement, ni sur un meilleur accès à celui-ci, ni sur l'amélioration des services et prévoit même la suppression de tout espace collectif ! Il est à craindre que ce ne soit qu'un premier pas avant une déstabilisation généralisée du secteur du logement social, comme le craignent les syndicats et organismes en charge de ce secteur.

### **Une nouvelle convention d'assurance chômage**

La dernière séance de négociation de la convention d'assurance chômage s'est tenue le 25 mars 2011, avec l'ouverture à la signature d'un projet d'accord.

Ce projet prévoit notamment la possibilité de cumuler l'allocation d'assurance chômage avec une pension d'invalidité pour les allocataires d'assurance chômage. Pour les allocataires concernés, cela représente une amélioration sensible de leur indemnisation.

Ce texte constitue également une avancée pour les salariés saisonniers, qui ne subiront plus un abattement sur le montant de leur allocation d'assurance chômage. Par ailleurs, face à l'opposition des syndicats, le patronat a dû reculer concernant la modification des bornes d'âge (passage de 50 à 52 ans et de 61 à 62 ans).

Enfin, les conditions de mise en œuvre d'une baisse des cotisations sont rendues plus contraignantes. Cette baisse ne pourra dorénavant pas intervenir avant que le niveau d'endettement de l'Unédic n'atteigne 1,5 mois de contributions (soit 4 milliards d'€ pour un endettement de 11 milliards d'€). En outre, cette baisse ne pourra intervenir que dans l'hypothèse où l'Unédic dégage des excédents supérieurs à 1 milliard d'€ sur une année, sans remise en cause des droits des chômeurs.

# COUP DE GUEULE

## La chute de l'Empire U M P ?

Par Raymond HOTTIN

Lors du dernier conseil européen, Angela Merkel et Nicolas Sarkozy ont sorti une nouvelle arme : le pacte de compétitivité. De quoi s'agit-il ? D'ajouter au pacte de stabilité budgétaire une vis supplémentaire autour de six points contraignants dont le recul de l'âge de la retraite, l'interdiction de l'indexation des salaires sur les prix ou encore la fixation d'une limite au déficit budgétaire, comme voudrait l'inscrire Sarkozy dans la constitution française, à l'image de l'Allemagne.

Tout cela, bien sûr, à un moment où l'inflation refait son apparition. Le pétrole est revenu à son niveau record de 2008, les prix des autres matières premières s'envolent, le gouvernement lui-même reconnaît que ceux des produits de première nécessité vont augmenter. L'alignement de l'indexation des prix sur l'inflation n'apparaît dès lors que justice pour les salariés, sauf à ce que ceux-ci voient une fois de plus leur pouvoir d'achat rogné de manière importante, au moment où les plus riches reçoivent des cadeaux des gouvernements comme en France avec la suppression annoncée de l'impôt sur la fortune.

Quant à un nouveau recul de l'âge de la retraite qui pourrait être calqué sur celui de l'Allemagne (67 ans en 2025), cela apparaît d'autant plus aberrant que les démographies française et allemande ne sont pas comparables.

Même chose en ce qui concerne le troisième volet du projet – le déficit budgétaire. Lors du Conseil

européen de décembre, les Etats avaient plus ou moins accepté que la Commission européenne ait un droit de regard sur leur budget intérieur. Là, il s'agit d'aller encore plus loin, en fixant une barre constitutionnelle, comme en Allemagne, au-delà de laquelle le déficit serait interdit. Cela, bien sûr, est conforme à l'idéologie traditionnelle des libéraux, pour qui l'intervention de l'Etat dans l'économie est néfaste, mais ne repose sur aucune réalité économique. L'augmentation des dépenses publiques peut permettre, au prix d'un certain déficit budgétaire, de créer des emplois, donc de diminuer le chômage, ce qui se traduit par des recettes supplémentaires pour l'Etat qui augmentent encore si la consommation progresse (notamment par le biais de la TVA).

On voit bien que ce projet de pacte de compétitivité a avant tout pour but d'enfermer les nations dans un carcan libéral dont elles ne pourraient sortir qu'avec difficulté tant est grande l'interdépendance économique entre les états – européens notamment. Au-delà, il apparaît comme une fuite en avant de la part de gouvernants qui suscitent de plus en plus de grogne de la part de leurs concitoyens.

Espérons qu'à l'image de la Confédération européenne des syndicats, les eurodéputés de gauche seront capables de s'opposer avec résolution à ce projet néfaste qui doit être combattu avec le plus grand acharnement.

## VOUS AUSSI, REFUSEZ LA RÉSIGNATION, ADHÉREZ À RÉSISTANCE SOCIALE !!!

Le bulletin Résistance Sociale est une publication  
de RESO, association loi 1901

**Siège social :**

121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

Tel : 06 33 82 05 15

**Site Internet :** [www.resistancesociale.fr](http://www.resistancesociale.fr)  
Courriel : [webmaster@resistancesociale.fr](mailto:webmaster@resistancesociale.fr)

Présidente de RESO et directrice  
de la publication :

**Marinette BACHE**

NOM ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

.....

TEL : ..... Portable : .....

E-mail : .....

- J'adhère à RÉSO et je verse 10 euros  
 Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros  
 Je souhaite diffuser le journal autour de moi. Adressez-moi ..... exemplaires  
par envoi.

**À retourner à :** RÉSO 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

(chèque à l'ordre de Résistance Sociale)